

Création de société civile
Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC AVIGNON REPUBLIQUE 13 RUE DE LA REPUBLIQUE 84000 AVIGNON déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

EUSTACHE FRANCOISE, gérant de la société SCI 44 EN FORMATION , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 4 RUE BUFFON 84000 AVIGNON , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : EUSTACHE FRANCOISE
Nombre de parts : 251 Montant versé : 251 €

- Associé : GAP PIERRE JEAN
Nombre de parts : 249 Montant versé : 249 €

En conséquence, sur demande de EUSTACHE FRANCOISE, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18059 00048450201 20 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

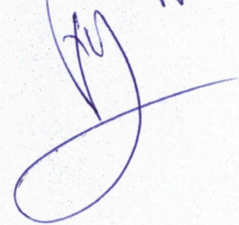
Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

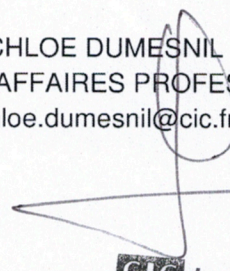
Le 07 février 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé


JST16

CHLOE DUMESNIL
CHARGEÉE D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES
chloe.dumesnil@cic.fr



CIC Lyonnaise de Banque
13, Rue de la République
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 38 72 36 (appel local non surtaxé)

lu et approuvé
